

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUILLETTE

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Date de convocation

22 mai 2026

Date d'affichage

22 mai 2026

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260605-DELIB422026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à sept heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, JOUANNE Marie, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, BOURDEAU Frédéric, BOGAERT Maud, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL

Absents :

M LEGAY Rémy a donné pouvoir à Mme VOITURIER Ingrid (sénatoriales et ordre du jour)
Mélissa NICOLLE a donné pouvoir à Mme BOGAERT Maud (sénatoriales)
PHILIPPE Gladys a donné pouvoir à Gwenaëlle BLOTTIERE (sénatoriales)

BOURDEAU Frédéric a été désigné en qualité de secrétaire.

DELIB 42/2026 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE Association « Mada CS »

Monsieur le Maire présente l'association « Mada CS » qu'il a reçu en mairie et qui sollicite une subvention.
Cette association a pour objectif d'améliorer le quotidien des enfants des rues accueillis au village « Enfants du soleil » à Tamatave (Madagascar) après le cyclone Gezani.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 400 €

Après débat, le conseil municipal propose 200 €

Après en avoir délibéré, à 9 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, valide le versement de 200 € à l'association « Mada CS ».

Pour copie conforme au registre, le 5 juin 2026

Le Maire Didier DEL PRETE

